

Couleur Boutonne



LE MOT DU MAIRE

L'année 2013 qui a débuté depuis quelques jours sera riche en événements, qu'ils soient locaux ou nationaux et les dossiers à traiter ne manqueront pas. Mais avant d'en aborder certains, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une bonne année 2013 et vous présente les meilleurs vœux de la part des élus et agents de la commune.

L'année 2012 restera comme une année difficile sur le plan économique. La crise, concentrée principalement en Europe, revêt bien des aspects mais ronge toute la société : perte d'emplois, perte de confiance, doute en l'avenir, perte de pouvoir d'achat sont des illustrations concrètes de cette passe difficile. Rien ne sera facile pour sortir de cette situation délicate. Une chose est sûre : des efforts à chacun seront demandés ! À commencer par les collectivités et ce n'est pas anormal. Mais je souhaite néanmoins que l'État nous donne une direction claire, une lisibilité sur plusieurs années des aides qui peuvent nous être octroyées, surtout quand celles-ci vont diminuer. **Mais gardons confiance en l'avenir !**

Face à cette crise, nous essayons d'y répondre de plusieurs manières. Tout d'abord, nous continuons à investir pour **soutenir l'économie**. En ce sens, la rénovation de l'église va enfin débuter dans quelques jours (voir article plus loin). D'autres travaux, comme la réfection du béton désactivé de la Place Cail, seront effectués par des entreprises locales.

Le deuxième axe pour limiter les effets de cette crise est de ne pas accroître la pression fiscale. Pour la 8^e année consécutive, **les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté** en 2012. De même, le budget voté en avril dernier, pour 2012, l'a été à dépense constante par rapport à 2011 et il est en passe d'être tenu. Cela suppose des efforts, des remises en cause mais cela est nécessaire, dans l'intérêt de tous. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien !

Au contraire, par exemple, cette année, nous allons mettre en place (pour un essai de six mois tout d'abord) un service de transport en commun au sein de la commune, pour pallier notamment au manque de mobilité de certaines personnes mais ce service est ouvert à tous. « **Mobilibus** » vous est expliqué dans ce numéro.

Enfin, et pour conclure, je souhaite terminer mon propos en rendant hommage à un chef-boutonnais dont le centenaire sera célébré en 2013, par la Vestegaille. En effet, **Raymond Proust**, ce professeur, historien local reconnu, est né en 1913 et a été, tout au long de sa vie, un chercheur inlassable sur la vie locale, l'archéologie, l'histoire. Ses actions utiles, immenses et précises méritent d'être reconnues.



Fabrice MICHELET

MOBILIBUS : UNE EXPÉRIMENTATION GRANDEUR NATURE

L'absence de mobilité est un frein majeur dans notre société. Localement, cette difficulté de se mouvoir existe pour des personnes et ce, pour des actes de la vie courante. C'est de cette constatation que sont partis les élus du CCAS (Centre Communal d'Action sociale), pour réfléchir à la mise en place d'un petit service de transport en commun, comme cela existe déjà notamment dans les communes de Sauzé-Vaussais et de Melle.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant même de mettre en application cette idée, un questionnaire a été distribué, en septembre, avec « Couleur à la une », pour connaître le sentiment des chef-boutonnais. Une grande majorité de la trentaine de questionnaires retournée a permis de mieux cerner le service souhaité et possible.

Après plusieurs réunions de la commission créée à cet effet, et une adoption en novembre dernier par le CCAS, le nouveau service appelé « **Mobilibus** » fonctionnera comme indiqué. Mais avant toute chose, il convient de savoir qu'un essai de 6 mois va commencer et qu'à l'issue de cette première période, un bilan sera dressé avant même de le proroger et de le perpétuer.

« Mobilibus » est un service de transport en commun (comme les bus en ville) qui fonctionnera uniquement le samedi matin, sur la commune de Chef-Boutonne et **sera ouvert à tous**. Le minibus communal sera le véhicule qui prendra en charge les personnes désirant utiliser ce mode de transport.

Vous pourrez prendre « Mobilibus » aux stations matérialisées à cet effet sur un des 3 circuits et aux horaires fixés et il vous emmènera Place Cail, côté sud. Les circuits sont présentés ci-contre.

Les retours s'effectueront dans les mêmes sens et les horaires de départ (Place Cail – Côté sud) sont les suivants :

- **Circuit 1 : 11h00**
- **Circuit 2 : 11h30**
- **Circuit 3 : 12h00**

Chaque trajet coûtera 0.50 € ce qui veut dire qu'en empruntant Mobilibus pour un aller - retour, cela reviendra à 1 €. Les tickets pourront être achetés en mairie par carnet de 10.

COMBIEN CELA COÛTE ?

Même si ce service est utilisé largement, les recettes escomptées ne parviendront pas à couvrir les charges inhérentes. Une transparence totale s'impose. Les principaux coûts résident dans les salaires des personnes recrutées à cet effet et dans le gasoil utilisé. Dans le cadre d'un fonctionnement annuel, le coût revient environ à 4 000 €. Le CCAS, doté d'un budget annuel de 9 000 € octroyé par le budget de la commune, financera cette opération.

En affectant ces fonds à cette destination, les élus souhaitent mettre au centre de leur action un nouveau critère : la mobilité. Les autres aides ne seront nullement remises en cause (pass'sport, aides sociales...).

Vous allez voir fleurir dans quelques jours des panneaux matérialisant les arrêts et le logo ci-dessous identifiera cette opération. Pour tous ceux qui souhaitent utiliser ce nouveau mode de transport, notez qu'il débutera le **samedi 19 janvier** aux heures indiquées. Vous, vos amis, vos voisins pourront d'ici là acheter les tickets à la mairie puisqu'ils sont déjà en vente.

À vous de faire vivre



Circuit 1	
Les Vaux - Place du Canton	9h00
Les Grapaudières - Abri bus	9h06
Lussais - Place des Chaumias	9h09
Péchiot	9h16
Champ des Halles	9h22
Place Cail - Côté Sud	9h25

Circuit 2	
Rue de Judée - Lavoir	9h30
Javarzay - Abri bus Place de l'Église -	9h33
Garenne du Bois aux Pins (lotissement)	9h37
Avenue Hôtel de Ville (Dr Touzard)	9h41
Rue de Plaisance	9h45
Route de Loizé – Route de Gournay	9h49
Église Notre Dame	9h52
Place Cail - Côté Sud	9h58

Circuit 3	
Route de Sauzé - Cimetière - Chef-Boutonne	10h05
Rue Robert Béchade - Face Kiné	10h09
Chemin vert / Rue des Mimosas	10h13
Rue du Pont Supérieur (entre n°4 A et N°4 B)	10h17
Rue des Trois Versennes / Rue du Pré du Coq	10h21
Place Cail - Côté Sud	10h25

LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE : BIENTÔT UNE RÉALITÉ

Cela fait quinze mois que nous avions invité les Chef-boutonnais à se prononcer sur la rénovation ou pas de l'église Notre Dame. 69% des votants s'étaient prononcés en faveur de sa réhabilitation et le Conseil Municipal avait entériné ce choix immédiatement.

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS ?

Tout d'abord, choisir le maître d'œuvre (cabinet Niguès de Niort) a pris quelques semaines, compte tenu du code des marchés publics. Ensuite, une étude approfondie sur les travaux immédiats à entreprendre a permis de définir précisément le chantier. Les travaux porteront donc sur les éléments suivants :

- Couverture avec renforcement de la charpente
- Plafonds (voûte centrale et bas-côtés)
- Façades ouest, sud et nord

Parallèlement, des dossiers de subventions ont été adressés à l'État et au Conseil Régional. Les réponses sont arrivées seulement au mois de juin. La DETR (subvention de l'État) a été refusée aux deux sessions et le FRIL (Conseil Régional) a été accepté pour un montant de 50 000 €.

Pour lancer les travaux, la municipalité a voulu avoir la certitude des financements bancaires et cela a été difficile de réunir les montants nécessaires. Comme chacun le sait, les banques ont restreint leurs financements envers les collectivités et nous y sommes confrontés, comme les autres. Pour cela, il a fallu plusieurs mois pour trouver un financement suffisant...

UN CHOIX SUR LE TYPE DE COUVERTURE

En octobre, la consultation a été menée pour sélectionner les entreprises et le type de travaux à réaliser. En effet, deux options ont été étudiées concernant la couverture : l'une traditionnelle (couverture ardoise) et l'autre proposant des panneaux photovoltaïques sur le pan sud.

Lors de la séance du 10 décembre dernier, les élus municipaux ont décidé de valider la rénovation traditionnelle pour deux raisons majeures. La première réside dans le fait que si des panneaux photovoltaïques étaient installés, le montant des travaux restants (hors panneaux) serait approximativement le même que pour la solution « traditionnelle ». En effet, des travaux complémentaires sont nécessaires sur la charpente et au sol, pour l'installation de l'ensemble du système, dont le montant compense en partie la non pose d'ardoise sur cette surface.

La deuxième raison tient au financement peu intéressant offert aux collectivités actuellement. En effet, le budget, séparé, que nécessiterait l'installation de panneaux photovoltaïques, doit au moins s'équilibrer entre le coût de ces panneaux et la vente d'électricité. Or, les conditions proposées actuellement ne permettent pas cet équilibre.

C'est dommage quand on sait que le photovoltaïque est une énergie renouvelable peu visible, sûre et qui peut procurer, à terme, des revenus intéressants. Mais l'objectif premier était bien de rénover l'église.

Compte tenu du choix opéré, le budget dédié aux travaux est donc le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux charpente, couverture, et plafonds, façades	316 000 €	FCTVA	67 065 €
Frais divers (maîtrise d'œuvre, SPS, bureau contrôles...)	46 200 €	FRIL	50 000 €
Total HT	362 200 €	Commune	316 126 €
TVA	70 991 €		
Total TTC	433 191 €		433 191 €

La somme revenant à la charge de la commune correspond à une annuité de 25 000 €. Il est à noter qu'entre l'estimation de l'architecte et la consultation réelle des entreprises, l'offre globale la mieux-disante retenue se situe à -22% ! Ce niveau montre d'une part la compétition féroce actuelle entre les entreprises, compte tenu de la crise, mais compense d'autre part les travaux supplémentaires envisagés et le manque de subventions.

Les travaux vont débuter courant janvier et s'échelonner jusqu'en septembre. Durant cette période, l'église sera totalement fermée et indisponible pour toutes les cérémonies. Nous nous excusons d'ores et déjà pour le désagrément occasionné.

UN PARTENARIAT ACTIF

Compte tenu des travaux importants que la collectivité réalise dans cette opération, et du choix des Chef-boutonnais, la municipalité a souhaité nouer un accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Une souscription publique est donc ouverte. Elle concerne la rénovation des plafonds. Chacun pourra verser à cette fondation l'argent qu'il souhaite et/ou qu'il peut et la somme réunie par la fondation sera versée à la commune, en fin de travaux. De plus, si le montant de la souscription dépasse 5% de l'enveloppe concernant les plafonds (98 000 € soit 4 900 €), la fondation abonnera le fonds en versant une subvention supplémentaire.

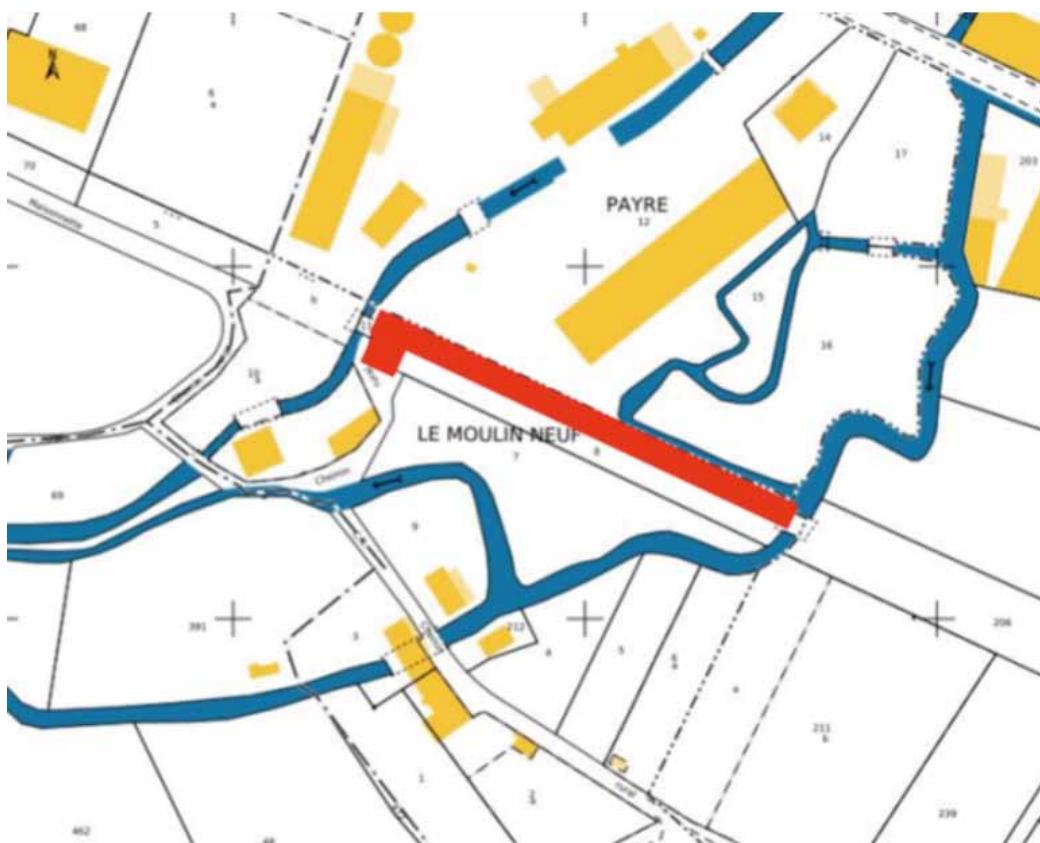
Pour information, les versements effectués par les particuliers à la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de cette opération, permettront d'obtenir une réduction d'impôts. Notons que le budget ci-dessus ne tient pas compte de cet apport complémentaire. Ce dernier viendra en diminution de l'autofinancement de la commune.

Après de longs mois d'attente, la rénovation devient enfin réalité et chacun peut donc accompagner la commune dans cette rénovation, en fonction de ses moyens. Afin d'expliquer au mieux les travaux, deux réunions pour le public sont organisées :

- **La première, ayant lieu le 18 janvier à 15h30 à l'église, permettra à l'architecte d'expliquer aux personnes présentes les travaux qui vont être entrepris.**
- **La deuxième sera une visite de chantier, avec l'architecte et aura lieu au printemps.**

LA VIE MUNICIPALE

UN TRAIT D'UNION NÉCESSAIRE



Les chemins piétonniers ne manquent pas dans notre territoire et notre commune. Le dernier réalisé en 2003 est celui qui relie les Grapaudières à Javarzay. Pourtant, pour tous ceux qui font de la randonnée, il manquait un tronçon au bout du chemin qui arrive au moulin des Gonds ; les marcheurs traversant ensuite la cour de COREA.

C'est pour cette raison que la commune a acheté en 2012 une bande de terrain reliant le bout de ce chemin à l'ancienne voie ferrée, auprès de M. et M^{me} BERNARD Henri et nous les remercions puisque la transaction a été effectuée pour l'euro symbolique.

Ce chemin va être aménagé au printemps, par les agents de la commune, en protégeant le pont au-dessus de la Boutonne d'une part, en réalisant une clôture et enfin en démolissant les restes d'un autre pont.

La municipalité vous invite à la **cérémonie des voeux** qui se déroulera le vendredi 11 janvier à 18 h 30 au Centre Culturel

Merci de bien vouloir remplir ce bulletin d'inscription et le renvoyer à la mairie, ou réserver par téléphone (05 49 29 80 04), par mail (accueil.mairiecb@orange.fr) avant le 8 janvier.

Nom : Prénom :

Nb de personnes :

HAUT FONCTIONNAIRE, RETRAITÉ, GAMIN... ET BEAUCOUP D'AUTRES!



Un sous-préfet, un retraité de la Gendarmerie nationale, et un écolier de 12 ans, qui, probablement ne se connaissaient pas et qui ne s'étaient jamais rencontrés, quel serait alors le lien entre ces trois personnes ? Il y a une réponse simple : ces trois personnes étaient des résistants qui avaient répondu « Oui » à l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

Robert Béchade, le sous-préfet, Émile Thomas, le retraité de la gendarmerie, et Guy Fouquaud, l'écolier avaient des liens avec notre commune et y sont commémorés par la rue Robert Béchade qui est la route vers Ardilleux et Bouin, la place Émile Thomas, à côté de l'Hôtel de Ville, et l'avenue des Fils Fouquaud qui passe devant le château de Javarzay.

Ces trois personnes ne sont pas les seuls résistants à être célébrés ainsi dans notre commune. L'avenue Louis Proust, qui est la continuité de l'avenue de l'Hôtel de Ville et des Écoles vers Javarzay, la rue Maurice Gadioux, qui passe devant le Lycée Jean-François Cail, la rue Élise Giroux et la rue du Docteur Laffitte, qui mènent de la place de la Croix Perrine

au centre ville commémorent aussi des courageux. La place des Martyrs de la Résistance, à côté de l'église Saint Chartier à Javarzay nous rappelle René Goguelas, Raymond Kopp, et Charles Lainé. Cependant il est important de se rappeler que ces résistants n'agissaient pas seuls. À leur côté il y avait d'autres hommes et femmes courageux, unis pour continuer le combat, mais qui sont restés dans l'ombre.

Les activités des différents groupes locaux étaient variées. Tout d'abord on a préparé et diffusé des tracts clandestins afin de recruter d'autres volontaires et d'autres tracts dans le but de troubler les occupants. On a caché des familles juives. On s'est occupés des aviateurs alliés tombés en mission, en les cachant et en organisant leur futur passage vers un pays neutre et enfin au Royaume-Uni. On a transmis des renseignements de toutes sortes sur la situation en France et sur ce que faisait l'ennemi. Avec le temps, suite aux parachutages d'armes et de matériels, on a entrepris des missions de sabotage sur les voies ferrées, les routes, et les réseaux téléphoniques. Plus tard, on a pu monter de vrais combats, surtout pendant les mois entre le débarquement et la libération.

Être résistant supposait de mettre en danger sa vie mais aussi celle de sa famille, de ses amis et même de ses voisins car l'ennemi se montrait implacable et sans pitié. La menace d'exécution ou de déportation restait constante. Bien que la plupart des résistants ait survécu, certains ont dû payer de leur vie, parfois après avoir souffert d'une manière épouvantable.

Bientôt, cela fera 70 ans que ces événements ont eu lieu. Les résistants survivants, les combattants alliés et ennemis deviennent moins nombreux. Rendons hommage à cette occasion à deux résistants chef-boutonnais encore vivants : Robert Morin et René Roucher.

Aujourd'hui, l'amitié franco-allemande existe. On peut certainement pardonner mais quoi qu'il arrive il faut que les actions courageuses de toutes ces personnes, reconnues ou pas, ne soient jamais oubliées.

DE L'AÉROSPATIALE A LA MÉTALLERIE



Dans ce numéro, nous avons choisi de vous présenter une entreprise dont les travaux sont visibles dans toute la région Poitou-Charentes. Ainsi, lorsque l'on se dirige vers Fontenille en quittant Javarzay, on peut voir sur la gauche un panneau qui indique la serrurerie-métallerie de Jérôme MARCHET, au 15 rue de la Garenne Guidée.



Cinéma CGR NIORT, panneaux d'affichage

Savez-vous exactement ce que l'on fabrique dans cette société ?

M. André MARCHET et son fils Jérôme ont acheté l'entreprise de M. Max QUIARD, qui était serrurier et ferronnier d'art, en 2000. M. MARCHET père avait une entreprise à Aubigné et était mécanicien de machines agricoles de 1962 à 1998.

Quant à Jérôme, il a toujours œuvré dans le travail de l'acier et du métal lors de son parcours professionnel. Il a travaillé dans des sociétés spécialisées, à la réalisation de plans pour des cuves en acier, puis pendant deux ans au bureau des méthodes dans l'aéronautique sur un procédé unique au monde dans la construction des réservoirs d'Ariane 5 ainsi que sur diverses pièces du missile M51.

Fort de ses différentes expériences professionnelles, Jérôme MARCHET a pu s'investir complètement dans les services et travaux proposés par son entreprise.

Ses trois domaines de prédilection de la fabrication à la pose sont :

- la serrurerie métallerie avec la réalisation de rideaux métalliques, garde-corps, balcons, défenses de fenêtres, marquises, charpentes métalliques, renforcements de charpentes, auvents, garages, hangars, toitures fibrociment, bardages bacs acier, panneaux sandwich.

- les escaliers intérieurs ou extérieurs, en bois, en verre, en acier, et en pierre.
- les portes et portails de tous styles allant des portes d'entrées aux portes coulissantes à façon.

On peut voir le travail de son entreprise sur Niort, Poitiers, Angoulême, et la Rochelle... Avec par exemple à Niort, le parking souterrain de la Brèche et le cinéma CGR, le bâtiment de la CPAM, le Centre de secours. Il a travaillé aussi sur les piscines de Melle et de Mauzé sur le Mignon, au Théâtre et à la Direction Départementale du Travail (DDTEFP) de Poitiers ; ainsi que pour la chaufferie de Chef-Boutonne.

Aujourd'hui, l'entreprise compte neuf salariés en CDI : un dessinateur chargé d'étude, trois personnes en atelier, deux en pose, une secrétaire comptable à mi-temps, une personne chargée de l'entretien, et un dirigeant deviseur. Régulièrement, l'entreprise fait appel à des sociétés intérimaires pour faire face au surcroît de travail.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'entreprise de Jérôme MARCHET offre ses conseils et propose des études personnalisées réactives, avec l'élaboration d'un cahier des charges avec schématisation à main levée des travaux à effectuer, et après la signature du devis, l'ouvrage est mis en plan sur un logiciel en 3D. L'entreprise a d'ailleurs obtenu la qualification Qualibat en métallerie de haute technicité en février 2012.

*Si vous désirez en savoir plus et voir les photos des différents travaux réalisés, vous pouvez consulter le site internet : www.serrurerie-metallerie-marchet.fr
Tél. : 05 49 29 80 12*



Centre de secours NIORT, Escalier Hélicoïdal

UN 3^e ÂGE ACTIF

Parmi la quarantaine d'associations chef-boutonnaises, il en est une qui se fait discrète. Pourtant, elle est active et a un rôle social important. Cette association, c'est « La Source », appelée plus communément « club du 3^e âge ». À Chef-Boutonne, ce club comportait jusqu'alors plusieurs sections, qui permettaient à chacun de s'adonner à des plaisirs simples comme la gymnastique et le chant.

MUSIQUE ET SPORT

Crée en 1976 sous l'égide du CCAS (centre communal d'action sociale), « La Source » regroupait alors des volontaires pour se retrouver un après-midi par semaine pour des jeux et un goûter commun. Ce n'est qu'en 1985 que « La Source » a pris son indépendance en créant une association dont Henriette Ganière a été la première présidente. Puis au fil du temps, deux sections complémentaires ont vu le jour. Tout d'abord, une section gymnastique dirigée par Adrienne Brunet, a permis à tous ces retraités de faire de l'exercice physique de manière hebdomadaire. Aujourd'hui, compte-tenu de l'absence d'un(e) responsable, cette activité n'existe plus.

La deuxième activité, existant depuis 1994 jusqu'à fin décembre dernier, était celle la plus visible : la chorale. Tout d'abord animée par Andrée Sivadier jusqu'en 2000, c'est Camille Gripon, musicien local connu et reconnu qui dirigeait en dernier les 37 chanteurs. Ils se retrouvaient tous les jeudis après-midis pour répéter afin d'être fin prêts pour les différentes « sorties » qu'ils organisaient. En effet, ils participaient à une dizaine de concerts ou manifestations annuellement (EHPAD, fêtes de la musique...) jusqu'à 22 sorties en 2012 ! Aujourd'hui, plusieurs chanteurs, dont le chef de chœur, ont souhaité arrêter, compte tenu principalement de leur âge. Pourtant, la volonté est intacte, pour la plupart, de continuer à chanter ensemble ; à la condition de trouver un nouveau chef de chœur. Avis aux amateurs, et à tous ceux qui pourraient être intéressés.



UN OBJECTIF : CONSERVER UN LIEN SOCIAL

L'activité plus traditionnelle de « La Source » est celle des autres clubs du même type. La rencontre hebdomadaire du mardi après-midi (14h-17h30) permet à une cinquantaine de membres de passer un moment convivial ensemble. Scrabble, belote, tarot, rami... sont au rendez-vous et contribuent à tisser un lien social permanent entre les membres. Pour certains, cette « récréation » est souvent la seule sortie de la semaine. Si la convivialité semble être le maître-mot dans l'association, elle revêt par ailleurs bien des aspects différents. En effet, des voyages d'une journée étaient jusqu'alors organisés et quatre repas par an sont prévus, mêlant ainsi plaisir de se retrouver et gastronomie.

Une association, quelle qu'elle soit, nécessite d'être gérée par des bénévoles qui s'investissent encore davantage. Gérard Poupin, Président depuis 1997, fait partie de ceux-là. Quinze ans de présidence, voilà une longévité qu'il convient de souligner.

Le Président a souhaité également mettre à l'honneur Camille Gripon par l'intermédiaire de Madame la Présidente des Ainés Ruraux des Deux-Sèvres et de Monsieur le Maire de Chef-Boutonne, qui lui ont remis la médaille des Ainés Ruraux pour 12 ans d'encadrement de la chorale lors de leur repas de fin d'année.

En se retrouvant toutes les semaines, les 80 adhérents (100 ans pour le plus âgé) souhaitent tout simplement passer du bon temps ensemble. Avis à tous les amateurs ! À la condition d'aimer la bonne humeur et la convivialité.

Bureau actuel :

Président :	M. POUPIN Gérard
Vice-Président :	M. GRIPON Camille
Trésorier :	M ^{me} AUMAND Ginette
Secrétaire :	M ^{me} YON Colette
Membres :	M ^{me} ROUX Michèle, M ^{me} DIONNET Eva, M. PIVETEAU Gilbert, M. NOEL Jean-Jacques, M. BEAUDOIN Gérard.

*Pour tous renseignements, veuillez contacter :
M. POUPIN : 05 49 29 66 91*

AGENDA

11 janvier | Cérémonie des vœux de la Municipalité Centre Culturel - 18h30

13 janvier	Rêves et Envols, Assemblée Générale Ferme du château	20 avril	PECH, concours de pêche (truites) Étang communal de Javarzay
18 janvier	Spectacle Meli-Mellois Centre Culturel	24 avril	Assemblée Générale des coopérateurs Salle Camille Ricard
19 janvier	FCPE + Municipalité, Soirée Code Centre Culturel	4 mai	ARBRES, Randonnée pédestre Ferme du château
20 janvier	APEL Sacré-Cœur; Loto Ferme du château	5 mai	Les Amis du château, Assemblée Générale Centre Culturel
1 ^{er} février	ARBRES, Ciné Chef, Soirée théâtre (troupe de Melleran) Centre Culturel - 20h30	8 mai	Cérémonie commémorative Monuments aux Morts
2 février	ARBRES, Soirée Couscous Ferme du château	16 mai	Lycée J.F Cail, Spectacle compagnie Zygomatic Centre Culturel
3 février	ARBRES, Ciné Chef Projection de « Princesse Mossi » - 17h30	17 au 20 mai	PECH, Enduro carpes Étang communal de Javarzay
15 février	Collège Sacré-Cœur; Soirée théâtre Centre Culturel	25 mai	APE, Repas Ferme du château
16 février	Cycle Chef-Boutonnais, Soirée choucroute Ferme du château	31 mai au 2 juin	TTCB Tournoi international de tennis de table
9 mars	Foyer culturel, Section Judo, Repas Ferme du château	1 ^{er} juin	APEL Sacré Cœur, Kermesse Théâtre de verdure
9 et 10 mars	LAYR, Séminaire Salle Camille Ricard	8 juin	APE, Fête des écoles Théâtre de verdure
15 mars	Spectacle Meli-Mellois Centre Culturel	9 juin	Cycle Chef-Boutonnais - Course cycliste
16 mars	Amicale des Sapeurs Pompiers, concours de belote Ferme du château	14 juin	Marchavec, voyage croisière sur la Loire
22 et 24 mars	Foyer culturel, Biennale des Métiers d'art	16 juin	FCB, Brocante Site du château
23 mars	PECH, concours de pêche (truites) Étang communal de Javarzay	22 juin	Foyer culturel, Section Danse, Gala Centre Culturel
26 mars	ADMR, Assemblée Générale Centre Culturel	26 juin	Foire aux pirons
26 au 30 mars	Semaine sans pesticides, conférence et animations Communauté de communes - Agence de l'eau	27 juin	Feux d'artifice
30 mars	Secours Catholique, vente de gâteaux, marché	27 juin	Don du sang Ferme du château
4 avril	Don du sang Ferme du château	29 juin	30 ans de Marchavec Site du château
11 avril	Lycée J.F. Cail, Spectacle Centre Culturel		

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} octobre au 15 mars

Le lundi de 10h à 12h et de 15h à 17h30 - Le mardi de 15h à 17h30

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

Le jeudi de 15h à 17h30 - Le vendredi de 15h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h



MAIRIE
7 rue de l'Hôtel de Ville et des Écoles - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 80 04
mairie-chefboutonne@paysmellois.org - www.chef-boutonne.fr

 Commune de Chef-Boutonne

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30 / 12h30	-	-	8h30 / 12h30	-
13h30 / 17h00				

Bulletin d'information municipal - janvier 2013

Directeur de publication : M. Fabrice Michelet

Rédactrice en chef : M^{me} Valérie Inglis

Imprimé par SAS Raynaud Imprimeurs
BP 13 - 79160 Coulonges-sur-l'Autize

